**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT (AMI)**

**Objet:** Programmes d’assistance en vue de la réhabilitation physique, psychologique et soutien socio- économique aux victimes dans la situation de la République Centre Africaine

**Date de publication:** 25 Avril 2019

**Date de clôture:**  26 Mai 2019

**Numéro de référence:** Réf. CPI  **126435**

**Manifestation d’intérêt à envoyer**

**par courrier électronique à l’adresse :** [**tenders@icc-cpi.int**](mailto:tenders@icc-cpi.int)

**Télécopie:** +31 70 515 8336

**Adresse électronique:** [**tenders@icc-cpi.int**](mailto:tenders@icc-cpi.int)

La Cour pénale internationale (« la CPI » ou « la Cour »), située à La Haye, aux Pays-Bas, publiera prochainement une invitation à soumissionner relative au « Programmes d’assistance en vue de la réhabilitation physique, de réhabilitation psychologique et soutien socio-économique aux victimes dans la situation de la République Centre Africaine ». À cet égard, elle appelle les organisations intéressées à manifester leur intérêt.

**Description**

Voudriez-vous vous référer aux pages ci-dessous pour consulter la description des services sollicités et les **conditions minimales requises pour l’éligibilité à cet appel a manifestation d’intérêt**.

**Seules les entreprises/organisations remplissant les critères d’éligibilité pourront être invitées à soumissionner pour l’appel à proposition des projets.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Les organisations intéressées sont invitées à envoyer une « Manifestation d’intérêt » ainsi que les documents exigés dans les **Conditions minimales requises pour manifester son intérêt** par courrier électronique à l’adresse : [tenders@icc-cpi.int](mailto:tenders@icc-cpi.int). Merci d’utiliser le formulaire « Manifestation d’intérêt » qui se trouve à la fin du présent document.

Les entreprises/organisations intéressées sont priées d’indiquer leur numéro de fournisseur si elles sont inscrites sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies. Cet appel à manifestation d’intérêt n’est pas une invitation à soumissionner, ni une garantie de pré sélection. La CPI se réserve le droit de changer ou d’annuler à tout moment le présent appel à manifestation d’intérêt.

****

**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT (AMI)**

**“Programme d’assistance en vue de la réhabilitation physique, psychologique et de soutien socio-économique aux victimes dans la situation de la République Centre Africaine”**

1. **Introduction**

La Cour pénale internationale (« la CPI » ou « la Cour ») et le Fonds au profit des victimes (« le Fonds ») ont été créés en 2002 en application du Statut de Rome. La CPI a pour mission de poursuivre et juger les personnes responsables d’un génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l’humanité, tandis que le Fonds fournit un appui aux victimes ayant survécu à ces crimes ainsi qu’à leur famille, pour autant qu’elles relèvent des situations à l’égard desquelles la Cour a compétence. Pour atteindre cet objectif, le Fonds a été investi d’un double mandat:

1. Il exécute les ordonnances de réparation rendues par la Cour contre une personne reconnue coupable;
2. À l’aide des contributions volontaires des donateurs, il apporte une assistance aux victimes et à leur famille relevant des situations dont est saisie la CPI. Pour ce faire, il finance des programmes proposant une réhabilitation physique, un soutien matériel et une réhabilitation psychologique.

La mission du Fonds consiste à prendre en charge les mesures de réponse aux préjudices des victimes découlant de la commission des crimes relevant de la compétence de la CPI. Il s’assure que les droits des victimes et de leur famille sont respectés au travers les réparations et/ou de programmes d’assistance qui leur permettront de restaurer intégralement leur dignité.

Pour plus d’informations sur le Fonds au profit des victimes, veuillez consulter le site suivant: <http://www.trustfundforvictims.org/fr>.

1. **Description du programme d’assistance en la République Centrafricaine**

Au début de l’année 2013, le Fonds au profit des Victimes s’apprêtait à lancer l’opérationnalisation de son programme en faveur des victimes de crimes des violences sexuelles et violences basées sur le genre en la République Centrafricaine. Le replongèrent du pays dans une succession d’évènements malheureux des violences entre les groupes armées a empêché le Fonds à financer les projets d’appui à la réhabilitation des victimes des violences sexuelles en la République Centrafricaine.

Le Fonds au profit des victimes a successivement entrepris une série des missions sur le terrain en la République Centrafricaine durant le second semestre de l’an 2018 afin d’apprécier la nécessité pour le Fonds relancer les projets d’assistance. A l’issue de ces évaluations de la situation des victimes des violences sexuelles en la République Centrafricaine, il ressort clairement que les victimes souffrent des préjudices et conséquences liés aux évènements des hostilités en 2003 en la République Centrafricaine.

Conscient de la situation sur terrain et la nécessité du Fonds de lancer ses programmes d’assistance, le Conseil de Direction du Fonds a approuvé le lancement du programme d’assistance générale en la République Centrafricaine afin d’apporter une réponse holistique adéquate aux besoins de réhabilitation physique (pour les préjudices et blessures physiques), de réhabilitation psychologique (pour les dommages psychologiques) et le soutien socioéconomique aux victimes des crimes relevant la CPI. Le Fonds lance ainsi une manifestation d’intérêt à l’intention de toute organisation désireuse d’entreprendre un partenariat dans l’exécution technique des projets d’assistance en la République Centrafricaine.

Le programme d’assistance s’articule autour des trois grands domaines d’intervention visant à adresser les préjudices des victimes et de leurs familles:

1. **la réhabilitation psychologique** (conseil et sensibilisation de la communauté aux effets des crimes sur les victimes) porte sur les préjudices psychologiques qui découlent des crimes commis et vise à aider les victimes à surmonter leur traumatisme;
2. **la réhabilitation physique** (services chirurgicaux, traitements correctifs et appareils de mobilité) porte sur les préjudices physiques subis;
3. **le soutien socio-économique** (programmes qui améliorent les moyens de subsistance et offrent des opportunités de formation professionnelle et agricole) a pour objectif de remédier aux préjudices matériels et d’offrir des opportunités génératrices de revenus aux victimes et à leur famille.

Les projets de réhabilitation des victimes devront être mis en œuvre de façon à soutenir les initiatives existantes de réconciliation et de cohésion sociale.

À travers ses programmes, le Fonds se propose de faire entendre la voix des victimes en restaurant leur dignité et en leur redonnant espoir. Les projets concernés mettent l’accent sur la réconciliation et sont sensibles aux normes et dynamiques associées au genre (dimension sexo-spécifique). Ils sont mis en œuvre au niveau individuel ou collectif, selon une démarche communautaire, et visent une prise en charge holistique pour assurer une réhabilitation aux vertus réparatrices etrépondant aux attentes et aux besoins des victimes.

Le Fonds encourage donc les soumissionnaires à former des partenariats et à indiquer clairement l’organisation principale qui sera responsable vis-à-vis du Fonds de la conformité contractuelle, de la coordination, du contrôle de la qualité et de l’établissement de rapports dans le cadre de la mise en œuvre du projet pour lequel un financement est demandé.

**3. Conditions minimales requises pour soumettre une « Manifestation d’intérêt »**

Les organisations intéressées par cet AMI sont priées de joindre, à leur candidature, les documents mentionnés dans les trois conditions minimales requises ci-dessous. Les organisations doivent uniquement soumettre les documents demandés. Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

**Condition minimale requise** **n°1**

Les organisations intéressées doivent soumettre les documents ci-dessous comme preuve de leur enregistrement en République centrafricaine (RCA) conformément à la législation régissant les organisations non gouvernementales en République centrafricaine:

a) Les organisations nationales doivent fournir:

* Arrêté du Ministère de l’Administration du Territoire;
* Arrêté portant agreement d’une organisation non gouvernementale du Ministère du Plan
* L’enregistrement à l’Inspection du travail

b) Les organisations internationales doivent fournir:

* la convention de collaboration ou l’arrêté d’enregistrement auprès du Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération (MEPCI);
* Une preuve d’autorisation administrative accordée à une association étrangère et/ou l’accord avec le Ministère des Affaires Etrangères;

**Condition minimale requise n°2**

Toute organisation qui répond au présent AMI doit présenter **au moins deux (2)** projets différents mis en œuvre dans le passé. Ces projets doivent être semblables à celui faisant l’objet du présent appel à manifestation d’intérêt. Pour ce faire, chaque organisation doit remplir le formulaire intitulé « Formulaire relatif aux références et aux résultats obtenus par le passé avec d’autres bailleurs de fonds » (un formulaire par projet Cfr pages 6 et 7 ci-dessous). Chaque projet doit être d’une **valeur minimum de 50** **000 euros** ou d’un montant équivalent en **francs CFA (XAF)**.

**Condition minimale requise n°3**

L’organisation doit jouir d’une solide structure décentralisée de gouvernance, d’une solide structure financière et administrative et de prise de décisions. Veuillez fournir une **copie signée** d’un rapport d’audit externe effectuée par un cabinet d’audit inscrit à l’ordre national des experts comptables (ONCC) en la République Centre Africaine ou un cabinet d’audit international. Les rapports d’audits externes joints devront être **complets ne devront pas excéder** quatre ans depuis leurs signatures par les auditeurs. **Les rapports d’audit incomplets, tels que des extraits ou des sections, ne seront pas pris en compte.**

**\*\*\***

Les soumissionnaires qui n’auront pas joint les documents demandés ne verront pas être invités à formuler une proposition conformément aux lignes directrices indiquées dans l’appel d’offres publiques.

Les organisations intéressées sont invitées à adresser leur « Manifestation d’intérêt » et les documents exigés dans les trois conditions minimales requises par courrier électronique à l’adresse [tenders@icc-cpi.int](mailto:tenders@icc-cpi.int) et à mentionner « AMI **126435** » en objet.

La « Manifestation d’Intérêt » (page 8) devra inclure les informations suivantes : le numéro de référence ; nom de l’organisation, adresse, téléphone/télécopie, adresse électronique et contact au sein de l’organisation. Les entreprises/organisations intéressées à manifester leur intérêt doivent indiquer leur numéro d’enregistrement si elles sont inscrites sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies.

Cet appel à manifestations d’intérêt n’est pas un appel d’offres publiques. La CPI se réserve le droit de changer ou d’annuler à tout moment le présent appel à manifestations d’intérêt.

****

**Formulaire relatif aux références et aux résultats obtenus** **par le passé avec d’autres bailleurs de fonds**

**Project 1**

À l’aide du formulaire ci‑dessous, veuillez donner des informations concernant chacun des projets pertinents que votre organisation a mis en œuvre à la faveur d’un contrat. Nous vous invitons à renseigner un formulaire par projet ainsi mis en œuvre.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisation: | Adresse postale, numéro de téléphone et adresse électronique: |
| Nom du projet mis en œuvre et lieu(x) concerné(s): | Durée du projet mis en œuvre (en mois): |
| Date de début du projet: | Date de fin du projet: |
| Valeur du projet mis en œuvre (euros ou francs CFA): | Nom de la (des) organisation(s) donatrice(s): |
| Principale(s) mission(s) du projet: | Principaux résultats obtenus: |
| Nombre de personnes employées par l’organisation aux fins de la mise en œuvre du projet: | Nom du haut responsable concerné (directeur/coordonnateur de projet, chef d’équipe) et fonctions assumées: |
| Brève description des activités entreprises dans le cadre du projet: | |
| Veuillez indiquer les coordonnées de la (des) organisation(s) donatrice(s) qui ont financé ce projet :  Nom de la personne de contact:  Numéro de téléphone:  Adresse électronique:  Numéro de référence du projet/du contrat exécuté: | |

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et signature du représentant de l’organisation: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

****

**Formulaire relatif aux références et aux résultats obtenus par le passé avec d’autres bailleurs de fonds**

**Project 2**

À l’aide du formulaire ci‑dessous, veuillez donner des informations concernant chacun des projets pertinents que votre organisation a mis en œuvre à la faveur d’un contrat. Nous vous invitons à renseigner un formulaire par projet ainsi mis en œuvre.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’organisation: | Adresse postale, numéro de téléphone et adresse électronique: |
| Nom du projet mis en œuvre et lieu(x) concerné(s): | Durée du projet mis en œuvre (en mois): |
| Date de début du projet: | Date de fin du projet: |
| Valeur du projet mis en œuvre (euros ou francs CFA): | Nom de la (des) organisation(s) donatrice(s): |
| Principale(s) mission(s) du projet: | Principaux résultats obtenus: |
| Nombre de personnes employées par l’organisation aux fins de la mise en œuvre du projet: | Nom du haut responsable concerné (directeur/coordonnateur de projet, chef d’équipe) et fonctions assumées: |
| Brève description des activités entreprises dans le cadre du projet: | |
| Veuillez indiquer les coordonnées **de la (des) organisation(s) donatrice(s)** qui ont financé ce projet:  Nom de la personne de contact:  Numéro de téléphone:  Adresse électronique:  Numéro de référence du projet/du contrat exécuté: | |

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et signature du représentant de l’organisation: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

MANIFESTATION D’INTÉRÊT

CPI ref. 126435

Numéro de référence de l’AMI : 126435

1. Renseignements relatifs à organisation:
2. Nom de l’organisation: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. Adresse (pour retour de réponse)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Téléphone:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Télécopie: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
2. Adresse électronique: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
3. Contact principal au sein de l’organisation: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_
4. Numéro de fournisseur sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (le cas échéant):

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_